

Compte-rendu du conseil d'école du 15 juin 2021

Personnes présentes :

Mme Mandon, 1^{ère} adjointe chargée des affaires scolaire à la mairie

Mesdames Bommersbach, Bourdier/Rajot, Desfond, Faverjon, Guernon, Lescanne, Oriol/Bruyere, Messieurs Delolme, Driol, Mas, parents d'élèves élus.

Mesdames Martin, André, Grand, Tardy, Hemmadi-Perez, Messieurs Adamski, Berne et Poirier enseignants.

Personnes excusées : M. Grousseau DDEN (Délégué Départemental Education Nationale), Mme Coupat (enseignante), Mme Rochette (complément décharge direction classe CE2), Mme Beignier (complément classe PS-MS décharge syndicale), Mme Mannino (complément CE1-CM1).

Accueil par le directeur :

Tour de table.

Rappel : le conseil d'école se réunit une fois par trimestre, c'est le troisième et dernier conseil de l'année scolaire et pour cette fois en présence.

1-Bilans activités de l'année

Beaucoup de choses n'ont pas pu se faire :

Classe olympique Autrans CM2, sorties USEP (CM2, CE2), cycle piscine très réduit pour les CM2,

Malgré les conditions ont pu se faire :

Classes dehors, beaucoup d'EPS rando, sorties VTT, biathlon, semaine olympique CM2 à l'école.

Classes de PS/MS et MS/GS : visite d'une bergerie à St Romain-Les-Atheux.

Classe de MS/GS : promenade pour assister à un spectacle dans la nature « La fée de la nature ».

Classe de GS/CE1 : classe dehors un après-midi par semaine depuis le 15 mars, réalisation d'un kamishibai.

Projets pour la rentrée prochaine :

Sont reconduits :

- Piscine
- Partenariat avec Jazz au sommet
- Classe dehors

Devraient être reconduits :

- Ecole et cinéma
- Classe(s) USEP
- Une partie des échanges de services (décloisonnement)

Et d'autres choses qui seront présentées en début d'année prochaine...

2-Rentrée 2021

Effectifs prévision 2021/22

Tableau des effectifs prévisions au 15 juin 2021

PS1	
PS2	24
MS	18
GS	12
CP	31
CE1	23
CE2	20
CM1	28
CM2	14

Total de 170 élèves soit 5 de moins que cette année.

Cette année, gros effectif en CM2 (29 élèves qui passent en 6^{ème}) ce qui est bien compensé par l'arrivée de 24 PS.

Pour les PS qui arrivent il n'y a pas à ce jour de demande d'aménagement du temps de présence à l'école. Cela laisse supposer qu'il y aura donc beaucoup d'élèves à la sieste, la priorité sera donnée aux PS par rapport au MS.

28 CM1 et 31 CP donc le conseil des enseignants a acté la répartition pédagogique suivante :

Répartitions pour rentrée de septembre 2021 - 7 classes

N°	niveau(x)	Effectif		total	Salle de classe
1	PS-MS	24	5	29	02 idem
2	MS-GS	13	12	25	01 idem
3	CP			24	Classe actuelle Cp
4	CP-CE2	7	14	21	Ancienne salle info
5	CE1-CM1	6	17	23	idem
6	CE1-CE2	17	6	23	idem
7	CM1-CM2	11	14	25	CM2
Total				170	

Suite au mouvement des enseignants, changement de l'équipe de titulaires :

Mme Edwige Grand intègre l'équipe des 7 titulaires de l'école (poste de Mme Marie-Christine Lévêque).

Ce qui nous donne donc une équipe de 7 titulaires et un titulaire remplaçant :

Mesdames Odile Tardy, Elisabeth Coupat, Véronique Martin, Edwige Grand, Charlotte André, Valérie Rolhion, messieurs Philippe Adamski (titulaire remplaçant rattaché à l'école) et Nicolas Poirier.

La répartition des classes pour l'an prochain sera donc la suivante :

N°	niveau(x)	Enseignant (e)	Quotité w	ATSEM	Salle de classe
1	PS-MS	Odile Tardy	75	Brigitte	02 idem
2	MS-GS	Elisabeth Coupat	100	Justine (remplacée)	01 idem
3	CP	Véronique Martin	100		Classe actuelle Cp
4	CP-CE2	Edwige Grand	100 (1/4 décharge)		Ancienne salle info
5	CE1-CM1	Charlotte André	75		idem
6	CE1-CE2	Nicolas Poirier	100 (1/4 décharge)		idem
7	CM1-CM2	Valérie Rolhion	100 (jusqu'au 30/11 mi-temps thérapeutique)		CM2
8	Tit. rempl.	Philippe Adamski			

Philippe Adamski devrait être affecté en priorité sur le(s) compléments mi-temps thérapeutiques.

A ce jour, nous ne savons pas encore qui sera sur les compléments de temps partiels et décharges (en tout, cela correspond à 1 temps plein).

AESH

A ce jour, nous avons un poste d'Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap à plein temps sur l'école. Elle est mutualisée, c'est-à-dire qu'elle intervient auprès de plusieurs élèves.

Pour l'an prochain, il y a plusieurs élèves concernés mais il faut attendre qu'il y ait les notifications de la part de la Maison Départementale des Personnes Handicapées pour savoir combien et qui accompagnera ces élèves.

ATSEM

Compte tenu des effectifs prévus sur les 2 classes maternelles l'an prochain et du grand nombre de CP, de la présence de la classe de CP-CE2, l'équipe pédagogique a demandé à la municipalité de conserver un agent supplémentaire sur l'école.

Répartition des élèves sur les différentes classes

Pour la répartition des élèves sur les différentes classes, cela est débattu en conseil des maîtres. Les critères font qu'il n'y a pas de classes de niveaux. La constitution des classes est réfléchi en tenant compte de plusieurs critères : comportement, niveau scolaire, affinités.

Forcément il est impossible de répondre à toutes les envies et désirs de chaque élève, de chaque famille.

L'équipe enseignante en appelle à votre bienveillance et assure qu'elle fait au mieux pour les élèves.

Comme d'habitude, les listes seront communiquées par affichage au panneau devant l'école juste avant la rentrée des classes (jeudi 2 septembre).

Comme d'habitude, les listes de fournitures seront harmonisées au maximum et diffusées via le site de l'école afin de permettre aux familles d'anticiper aux mieux les courses de rentrée.

3-Mairie travaux

Il a été acté le principe d'une commission travaux (suite à la demande lors du second conseil d'école).

Pour la rentrée prochaine (pas d'aménagement de cour), il y a des urgences : porte fenêtre en salle de motricité pour évacuation (notamment risque terroriste-attentat), armoire électrique, restauration salle de classe CP-CE2.

4-Questions diverses

Points demandés à être abordés par les parents élus :

-Problème des toilettes des MS/GS : les enfants ne se sentent pas à l'aise car il n'y a pas d'intimité.

- Les jeux de cours des maternelles seront débâchés dès jeudi 17 juin avec l'accord de la Mairie et les vélos seront de nouveau en libre-service.

- Le système de réservation de cantine qui semble être trop anticipé sur un mois.

La complexité quand le mois ne se finit pas un vendredi pour réserver la semaine.

Solution : L'an prochain, 2 systèmes seront retenus : ce qui est occasionnel (repas occasionnel à 4,35€) et ce qui est abonnement (4 jours à 53,80€/mois).

Concernant les demandes de remboursements lors des confinements, absences des enseignants (cas contacts, classe fermée, maladies sur plusieurs jours) ou accidents/ maladie d'enfants avec certificat médical.

Solution : pour les repas occasionnels, ils seront recrédités en cas d'absence justifiée (enfant ou enseignant).

Pour les abonnements, voir avec la mairie uniquement dans les situations exceptionnelles qui durent et sur justificatifs.

- Et enfin, la question de l'organisation du périscolaire. Les années précédentes il y avait deux groupes : un pour les élémentaires et l'autre pour les maternelles. Les petits étaient au calme, avec des lectures et activités adaptées. Depuis le départ de Marie Hélène et l'attribution de la salle périscolaire cela n'existe plus, les parents le regrettent. La Mairie en prend note.

-Rangement des classes de maternelle : ATSEMs moins disponibles, accès à moins de jeux alors que les enfants sont tous présents et qu'il reste encore 3 semaines ½ de classe.

-Prévoir une harmonisation collective pour les enfants ne respectant pas la ligne de conduite à suivre hors temps scolaire (notamment pendant le temps de cantine).

Mot de l'APE : La rando de l'étang aura lieu le samedi 3 juillet. Un grand nombre de bénévoles est indispensable pour la bonne organisation de cette manifestation. Merci d'avance pour votre aide !!